



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 118730

Texte de la question

Mme Brigitte Le Brethon souhaite interroger M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sécurité dans les établissements scolaires. Le onzième rapport annuel de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires a rendu compte des résultats des enquêtes conduites en 2006 en matière d'accidents et de sécurité des bâtiments et équipements des établissements d'enseignement. En 2005-2006, 23,9 % des établissements du second degré n'ont pas réalisé les exercices d'évacuation obligatoires, ce qui avait déjà été relevé l'année précédente. Ce constat est encore plus préoccupant pour les 1 489 établissements accueillant des élèves handicapés où 23 % des collèges et 21 % des lycées ne réalisent qu'un exercice et 72 établissements aucun. Elle lui demande de lui préciser les mesures qu'il entend prendre et les instructions qu'il envisage de donner pour que la sécurité dans les établissements scolaires soit encore mieux assurée.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Le Brethon](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118730

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1693